



Orsières, le 28 janvier 2022

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification des itinéraires de randonnée pédestre

Conformément à la loi cantonale sur les itinéraires de mobilité de loisirs du 14 septembre 2011, la commune d'Orsières soumet à l'enquête publique le projet de modification du plan des itinéraires de randonnée pédestre « Passerelle Reuse de l'Amône » (coordonnées centrales : 2'571'550 / 1'087'550), ainsi que la construction d'un ouvrage au sens de l'art. 7 du règlement sur les itinéraires de mobilité de loisirs du 21 décembre 2011.

Le dossier peut être consulté auprès de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture officielles du bureau communal, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Les oppositions et observations éventuelles doivent être motivées et adressées par écrit sous plis recommandé auprès du Conseil Municipal d'Orsières dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

L'Administration communale